



attac

Le Courriel d'information

n° 307 – Mardi 19 février 2002.

VIES PARALLELES

Dans ce numéro

1. Deux Forums mondiaux : idéologie contre pragmatisme ?

Les banquiers et les milliardaires, leurs serviteurs et amis au gouvernement ont désormais un sérieux adversaire lorsqu'ils se rassemblent – comme ils l'ont fait la semaine passée à New York – à l'occasion de leur Forum Economique Mondial annuel (FEM). Plus au sud, le forum parallèle est moins exclusif – personne ne paie 25 000 dollars pour participer au Forum Social Mondial (FSM), et l'on a pas besoin d'invitation.

2. Les ATTAC des deux Amériques

Une des initiatives les plus importantes consiste à convoquer des assemblées nationales dans le but de réaliser une consultation continentale pour que les peuples puissent se prononcer sur l'acceptation ou non de la ZLEA. Dans cette optique, une réunion aura lieu à Quito (Équateur) au cours du mois d'octobre simultanément à celle des Ministres du Commerce de tout le continent, dont la tenue de cette dernière devrait être empêcher.

3. Les codes de conduite : un instrument à double tranchant.

Y-a-t-il des alternatives au boycott des entreprises? Les codes de conduites, pourraient en être une, car ils sont des outils concrets de participation citoyenne, visant à réguler l'activité des sociétés transnationales (STN). Ils sont aussi un moyen de remédier aux carences des régulations par les Etats et les organisations internationales. Pourtant la majeure partie des organisations citoyennes ne souhaite pas se substituer, aux pouvoirs publics nationaux et internationales, mais au contraire les encourager à mettre en oeuvre des dispositifs juridiques contraignants.

4. Vies parallèles (victimes des médias)

Ceci est l'histoire de deux hommes qui ont fini en prison pour avoir commis le crime de penser que les téléspectateurs et les lecteurs de journaux ont le droit (et peut-être le devoir) d'appliquer en pratique ce qu'on leur a enseigné en principe.

5. Vous avez rendez-vous avec ATTAC

Deux Forums mondiaux : idéologie contre pragmatisme ?

Par Mark Weisbrot

Traduction : Pierre Henry Leflaec, traducteur
bénévole coordinatrad@attac.org

PORTO ALEGRE, Brésil – Les banquiers et les milliardaires, leurs serviteurs et amis au gouvernement ont désormais un sérieux adversaire lorsqu'ils se rassemblent – comme ils l'ont fait la semaine passée à New York – à l'occasion de leur Forum Economique Mondial annuel (FEM). Plus au sud, le forum parallèle est moins exclusif – personne ne paie 25 000 dollars pour participer au Forum Social Mondial (FSM), et l'on a pas besoin d'invitation. Mais les 70 000 personnes qui se sont rassemblées dans cette cité brésilienne du bord de mer de 1,2 millions d'habitants, en provenance de tous les coins de la planète, ont été accueillies par un appel en

forme d'invitation : " Un autre monde est possible "

Il est courant de rejeter une telle façon de penser et de la qualifier de naïve, au mieux d'utopique, ou encore d'estimer qu'elle est inspirée par l'idéologie plus que par la pratique. Les dirigeants inflexibles, les disciples du Fonds Monétaire International (FMI), et les politiciens associés présents au FEM sont considérés comme des leaders pragmatiques, même comme des visionnaires, qui sont prêts à faire les " choix difficiles " et les compromis nécessaires pour réussir à avancer dans le monde réel.

Mais peut-être que la sagesse ordinaire ne va pas dans ce sens. Ici à Porto Alegre, le Parti des Travailleurs – un des plus importants participants au FSM – dirige le gouvernement de la ville depuis 12 ans. Ils emportent la grande



attac

majorité des suffrages parce qu'ils ont prouvé que la gauche pouvait gouverner : ils ont éliminé la corruption et le gaspillage, institué l'élaboration d'un budget participatif, qui est un modèle de transparence et de processus démocratique.

La ville a vu chuter le taux de criminalité, l'éducation et la santé s'améliorer, et une redistribution des revenus remarquablement plus équitable que les autres villes brésiliennes. Durant les deux dernières années, le Parti des Travailleurs a également dirigé le gouvernement de l'Etat (Rio Grande do Sul).

Bien sûr la pauvreté est toujours présente – il s'agit du Brésil, un pays à revenu moyen où l'on observe les plus grandes inégalités du monde. Mais à juste une heure de bus de Porto Alegre, on trouve des gens qui ont des solutions sensées, et qui les mettent en pratique. Sidnei dos Santos, fermier et militant du MST (Mouvement des Sans-Terres), explique à un groupe de 80 visiteurs du FSM comment est gérée la coopérative Capela.

Cent familles cultivent ensemble ces 2160 hectares et partagent les produits de cette terre verdoyante et fertile. Personne ne devient riche, mais personne n'a faim – au contraire de millions d'autres Brésiliens qui demeurent sans terre et sans emploi. Les fermiers du MST ont l'air fort et en bonne santé, ils ont une dignité, une fierté et font preuve d'une ardeur de missionnaire envers la légitimité de leur cause. Ils nourrissent leur visiteurs avec de la viande fraîche, des légumes et des fruits (cultivés sans pesticide), et semblent sincèrement émus par la chaleur et la solidarité qu'on leur témoigne de si loin.

Le MST est le plus important, et celui qui réussit le mieux, des mouvements de réforme agraire à travers le monde, ayant installé 300 000 familles sur des millions d'hectares de terre. Dans un pays disposant de grandes quantités de terres arables inutilisées, et dans lequel vivent des millions de paysans affamés et sans terre, que pourrait-il y avoir de plus significatif ?

Mais la réforme agraire n'est pas à l'ordre du jour du FEM, et ces dirigeants ne sont pas non plus convaincus par le Parti des Travailleurs en tant qu'alternative à la corruption rampante de leurs amis dans les gouvernements de toute l'Amérique Latine. Ils ont leur propre formule pour le progrès de l'humanité : ouvrez votre pays au commerce extérieur et à l'investissement, privatisez tout ce qui peut être

retiré au secteur public, et avalez les prescriptions amères d'austérité du FMI lorsque – par la faute d'investisseurs capricieux ou d'autres circonstances externes en dehors de votre contrôle – votre économie finit par entrer en crise.

L'Argentine est le dernier accident dû à ce dogme, lequel est considéré comme " économiquement correct " dans les cercles du FEM. Pendant 20 ans ces gens ont utilisé leurs muscles économiques, et un cartel de créditeurs mené par le FMI, pour rendre le monde conforme à leurs manuels d'instructions. Le résultat en a été l'échec économique le plus universel depuis la Grande Dépression.

Pendant les deux dernières décennies (1980-2000), les pays à bas et moyen revenu ont vu leur revenu par personne croître à un taux inférieur à la moitié de celui des vingt années précédentes (1960-1980). Même si l'on ignore la distribution des revenus, qui a empiré dans beaucoup de pays, il n'y en a tout simplement pas eu assez pour que cela " redescende " jusqu'aux pauvres. Et pourtant nos dirigeants s'accrochent à leurs textes sacrés ; en ce moment ils sont toujours en train d'essayer d'écarter les mâchoires de l'Argentine pour verser davantage de ce médicament d'austérité honnie au fond de sa gorge.

Qui sont les idéologues obstinés, et qui sont les pragmatiques ? Qui offre des alternatives pratiques à la folie d'un monde qui a plus qu'assez de nourriture et de ressources pour tous, mais où 800 millions de personnes sont mal nourries, et des dizaines de millions meurent chaque année de faim ou de maladies facilement évitables ? Voici les questions que les journalistes américains devraient poser.

Mark Weisbrot est co-directeur du Centre de Recherche Economique et Politique.

Publié en collaboration avec Center for Economic and Policy Research, 1015 18th St., NW, Suite 200, Washington, DC 20036. Phone: (202) 293-5380, Fax: (202) 822-1199, E-mail: cepr@cepr.net Home: www.cepr.net

Les ATTAC des deux Amériques

Traduction : Mara Boulefaa, Anne Ledoux et Julie Duchatel, traductrices bénévoles coorditrad@attac.org

I- Conclusions de la rencontre continentale des ATTAC d'Amérique ayant eu lieu à Porto Alegre



attac

Le 3 février, dans la matinée, a eu lieu la réunion des ATTAC d'Europe et, dans l'après-midi, celle des ATTAC d'Amérique qui fut suivie d'une réunion de toutes les ATTAC du monde durant laquelle ont été présentées les conclusions des deux réunions.

Les pays participants à la réunion Amérique furent l'Argentine, la Bolivie, le Brésil, le Chili, la Guyane, le Canada (Québec) et l'Uruguay. Etaient également présents des observateurs d'Allemagne, d'Espagne, de France et d'Italie.

Après une brève présentation de chacune des délégations d'ATTAC présentes, les recommandations suivantes ont été faites :

1. Maintenir la communication au sein du réseau ATTAC par tous les moyens. De suite après la réunion, (le jour suivant) l'objectif suivant a été défini: conserver une équipe de communications espagnole et latino-américaine d'ATTAC (ECHLA) composée par un représentant de chaque pays. L'équipe est composée de membres présents dans les différentes délégations et des membres des nouveaux pays où se créent des associations ATTAC pourront s'y joindre. Le courriel de référence sera [El Grano de Arena informativo@attac.org](mailto:El_Grano_de_Arena_informativo@attac.org) et les objectifs de l'équipe sont essentiellement de continuer d'informer, au moyen de cet organe de diffusion, les groupes qui font partie du réseau sur les nouvelles, les initiatives, les activités et les documents produits par les ATTAC d'Amérique latine et d'Espagne.

2. Analyser la possibilité de constituer un Réseau éditorial alternatif qui permette de publier et de distribuer l'ensemble des publications d'intérêt pour le réseau ATTAC de la région.

3. Nourrir des débats et lancer des actions, dans chaque ATTAC et dans le Réseau, sur les sujets suivants :

- a) les peuples autochtones, ce qui comprend la solidarité actives avec leurs luttes;
- b) l'intervention impérialiste dans la région;
- c) la question du sexe et des jeunes;
- d) l'étude des organismes génétiquement modifiés ou transgéniques;
- e) les politiques néolibérales et leurs effets, tels que la flexibilité du travail, la précarisation de

l'emploi, les privatisations, les déréglementations, etc.;

f) l'intégration alternative, avec possibilité de créer une monnaie unique dans la région, en particulier dans le Cône sud;

g) la crise de la démocratie représentative et la nécessité d'une démocratie participative;

h) l'autodétermination des peuples, en particulier la dénonciation des interventions impérialistes dans la région (le Venezuela souffre aujourd'hui d'une agression de ce type sous la forme d'une alliance entre des parties des oligarchies internes et externes, et pour lutter contre cela initier un mouvement de solidarité);

i) la question de l'eau et de l'Amazonie;

j) la Zone de libre-échange des Amériques (ZLEA);

k) la dette externe et la nécessité de l'annuler;

l) la militarisation de la région et du monde;

m) les sujets habituels d'ATTAC comme la taxe sur les mouvements de capitaux internationaux, le blanchiment de l'argent, les paradis fiscaux, etc.

4. La mobilisation, les initiatives et la solidarité :

a) la campagne d'information et de lutte contre la ZLEA, avant le sommet des présidents en avril 2003 à Buenos Aires, en se joignant aux autres mouvements populaires et en effectuant des plébiscites dans la mesure du possible (le Brésil l'a prévu pour la première semaine de septembre 2002). On doit considérer le fait que la ZLEA inclut dans ses articles les propositions de l'AMI et de l'OMC;

b) la campagne spéciale contre le Plan colombien, et la militarisation de l'Amérique latine et du monde, y compris la lutte contre la répression politique et militaire du mouvement populaire, ainsi que la répression judiciaire du mouvement populaire;

c) la campagne pour l'annulation de la dette externe de nos pays et contre les recettes des organismes financiers internationaux;

d) se joindre aux ATTAC d'Europe et à d'autres mouvements de résistance à la mondialisation néolibérale capitaliste, en particulier en vue du



attac

sommet européen et latino-américain qui se déroulera en mai en Espagne. Il s'agit d'organiser la participation d'ATTAC dans la région dans les luttes de résistance qui sont en cours d'organisation;

e) développer des initiatives de renforcement des ATTAC existantes dans la région et aider tous les groupes qui promeuvent ATTAC dans les pays qui n'ont pas encore pu la mettre en place;

f) développer des initiatives qui favorisent un réseau de logement pour les jeunes lors des mobilisations internationales qui s'organisent dans nos pays;

g) promouvoir la solidarité internationale avec tous les peuples. Il sera question de Cuba et de l'attaque du siège de la CUT à San Pablo au moment où le FSM tenait séance, ainsi que de l'agression du peuple brésilien comme en témoignent les assassinats des dirigeants du PT. Pour ce qui est de l'Argentine, une déclaration de solidarité avec la lutte du peuple argentin est prévue et une manifestation mondiale, qui aura lieu devant les ambassades d'Argentine ou là où ce sera le plus pratique, sera organisée à la date que suggérera ATTAC Argentine.

II- Réunion du Comité argentin du F.S.M. et des organisations sociales d'Amérique Latine.

Par Susan Merino informativo@attac.org

Dans la matinée s'est tenue une réunion informative, au cours de laquelle la réalisation d'un Forum Social Continental a été annoncée afin d'approfondir les alternatives proposées au cours du présent Forum. Le Forum Social Continental pourrait se tenir à Buenos Aires, anticipant ainsi le Sommet des Peuples qui coïncidera avec le Sommet des Amériques de 2003, destiné à avancer dans l'application de la ZLEA (Zone de Libre Echange des Amériques). Durant cette année, d'autres Forums Continentaux sont aussi prévus, un si possible à Jérusalem, d'autres en Europe et en Asie. Une des initiatives les plus importantes consiste à convoquer des assemblées nationales dans le but de réaliser une consultation continentale pour que les peuples puissent se prononcer sur l'acceptation ou non de la ZLEA. Dans cette optique, une réunion aura lieu à Quito (Équateur) au cours du mois d'octobre simultanément à celle des Ministres du Commerce de tout le continent, dont la tenue de cette dernière devrait être empêcher.

Après quoi, des représentants des différentes organisations d'Amérique latine ont présenté des exposés enthousiastes. Le représentant du Chili a informé que dans son pays une prise de conscience sur les conséquences de la mondialisation n'existait pas encore mais qu'un mouvement populaire était en train de se constituer en vue de susciter une telle prise de conscience.

Un autre participant a également demandé à rendre hommage au sociologue français, décédé récemment, Pierre Bourdieu.

Le représentant d'Argentine a souligné que l'adoption sur nos banderoles du symbole des casseroles reflétait l'importance que nous attachions aux derniers mouvements de résistance globale qui surgirent en Argentine. Il a rappelé à notre souvenir la mort du militant italien Carlo Giuliani, victime de la répression policière à Gênes. Il a réitéré notre rejet de l'impérialisme américain qui, en connivence avec la bourgeoisie et les gouvernements nationaux, tente de criminaliser et de fragmenter les mouvements de résistance populaire.

Le représentant du Paraguay a mis l'accent sur l'importance de développer la défense des intérêts du peuple dans le cadre du Mercosur.

Pour sa part, le représentant bolivien a donné des informations sur les luttes qui ont lieu dans son pays, en particulier contre la culture des transgéniques, pour la distribution de la terre entre les indigènes expulsés par les grands propriétaires terriens et contre la ZLEA. Un autre représentant des indigènes de ce pays a souligné également qu'il fallait en finir avec le système pour éliminer l'oppression mais que, malheureusement, cela a déjà eu un coût par trop élevé en terme de vies d'indigènes et de paysans de son pays.

Il a ajouté encore que les indigènes Aymaras et Quechuas considéraient que tous les hommes sont des frères et que tous les habitants de la planète devraient avoir le sentiment d'être une grande famille et agir en conséquence.

Le représentant du Venezuela a parlé de la dictature des moyens de communication sociale et de l'importance vitale de ne pas négliger l'expérience argentine qui constitue, a-t-il dit, un laboratoire intéressant que les peuples d'Amérique doivent observer avec soin. Il a de même mis en relief l'importance de la création d'un comité permanent de l'Amérique latine et des Caraïbes contre la ZLEA.



attac

Un résident argentin à Milan, où il vit depuis plus de 25 ans et où il s'est exilé, a insisté sur la nécessité de renforcer et d'approfondir les relations intercontinentales pour lutter, entre autres, contre les concentrations monopolistiques.

Un représentant de Colombie a parlé de son appartenance au Front social et politique, autonome, dont l'indépendance programmatique face aux partis traditionnels représente une nouvelle option au sein du panorama colombien si complexe.

Un autre représentant de ce même pays a insisté sur le besoin de promouvoir des changements dans l'alimentation des peuples, altérée par la diffusion de normes culturelles globalisantes. Il existe des tentatives pour renverser cette tendance dans des communautés telles que la communauté Chibcha et la communauté Huitoto, qui s'efforcent de revenir aux cultures traditionnelles.

Le délégué mexicain a déclaré que, depuis le "pronunciamiento" du EZLN en 1994, les Mexicains sont pleinement conscients que leur objectif doit être la paix et non la guerre. Il a insisté sur l'intérêt qu'avaient les États-Unis à militariser l'Amérique Latine en avançant à travers la Colombie vers l'Amazonie, réservoir d'eau douce et de biodiversité d'une importance incalculable pour l'avenir. C'est pour cela que la lutte contre l'imposition de la ZLEA constitue une priorité.

Le représentant du Nicaragua a souligné également l'importance de constituer un Front continental structuré contre la ZLEA, étant donné que le Traité de Libre Commerce signé récemment entre les États-Unis et l'Amérique centrale ne peut qu'apporter plus de famine et de misère au continent.

Tous les intervenants ont insisté pour que soit mis en avant l'exemple argentin des récentes mobilisations des 19 et 20 décembre et des jours suivants. Ils ont aussi manifesté leur plus complète adhésion à la réaction populaire légitime, en espérant qu'elle serve d'exemple et entraîne des attitudes de résistance similaires chez les autres peuples d'Amérique.

Les codes de conduite : un instrument à double tranchant.

Par Thierry Brugvin

Y-a-t-il des alternatives au boycott des entreprises? Les codes de conduites, pourraient en être une, car ils sont des outils concrets de participation citoyenne, visant à réguler l'activité des sociétés transnationales (STN). Ils sont aussi un moyen de remédier aux carences des régulations par les Etats et les organisations internationales. Pourtant la majeure partie des organisations citoyennes ne souhaite pas se substituer, aux pouvoirs publics nationaux et internationales, mais au contraire les encourager à mettre en oeuvre des dispositifs juridiques contraignants.

La dimension opérationnelle des codes

Il existe différents types d'instrument éthique, qui ont pour caractéristiques communes d'exposer la politique, les normes, les valeurs ou les règles que l'organisation s'engage à suivre. Samuel Mercier distingue l'énoncé de valeurs, le credo, le projet et le code éthique. Les codes de conduite appartiennent à cette dernière catégorie. Ils sont plus structurés, plus détaillés et formalisent l'ensemble des règles et devoirs. Mais 80 % d'entre eux ne sont pas munis de référentiel.

Or la présence et la précision de ce dernier figure parmi les différents critères qui confèrent aux codes leur caractère opérationnel. Mais s'y ajoute notamment la référence aux conventions collectives existantes, à la législation nationale et aux conventions internationales.

Enfin les codes différents en fonctions de leur domaine d'intervention: environnement, transport, alimentation, droits de l'homme, des travailleurs, etc... Dans le cadre de cet article nous examinerons à titre d'exemple, un des dispositifs les plus emblématiques : les codes de conduites et les labels sociaux destinés à protéger les conditions de travail et de salaires des travailleurs, dans le secteur textile-habillement-cuir (THC).

Selon les ONG et les syndicats, le socle minimal, qui doit figurer dans ce type de code, sont les 8 normes fondamentales de l'organisation internationale du travail (OIT), avec notamment le droit d'association et de négociation, le salaire minimum, l'interdiction du travail forcé et du travail des enfants...

Origine des codes de conduite

A l'origine les codes de conduite n'étaient pas des instruments issus du militantisme citoyen. Les premiers ont été créés par les entreprises à la



attac

fin des années trente et visaient les activités publicitaires. Dans les années 60, 70, ils ont connu un nouvel essor, ils portaient sur les pratiques de corruption, les trusts et la gestion interne du personnel.

A la suite des actions de boycott, les codes se sont véritablement développés, dans les années 80, 90, sous la pression des ONG. C'est pour cette raison notamment qu'en 1998, Levis, fut la première entreprise dans la confection, à adopter un code de conduite.

De plus les échecs de la mise en oeuvre des clauses sociales par les Etats ont poussé les ONG à développer des moyens d'actions, tel les codes, qui soient à leur porté, sans être seulement de l'ordre de la revendication.

En effet ils offrent la possibilité, de remédier en partie à la carence du pouvoir judiciaire au plan international, en matière de lois du travail. Ils redonnent du sens, à l'activité législative de l'OIT concernant les normes fondamentales du travail. Ils sont un des remèdes contre la disparition des repères au plan international, "cette situation d'anomie aiguë décrite par B. Badie, qui gagne l'ensemble du corps social".

Les codes s'inscrivent aussi dans le développement croissant des procédures de normalisation internationale, du type des normes ISO 9000, 14000... La norme SA 8000, est actuellement le code de conduite portant sur la responsabilité sociale qui est le plus opérationnel et rigoureux. Cependant il est l'objet de critiques, dans la mesure où il souffre de certaines limites, notamment sur le système de traçabilité des produits.

Or c'est un des facteurs clés de la réussite du contrôle des codes. Pour labeliser un produit de manière fiable, il est nécessaire que tous les sous-traitants qui auront participé à sa réalisation, puissent être contrôlés.

Pour parvenir à cet objectif, un document précisant au minimum le parcours du produit à travers la chaîne des sous-traitants est indispensable pour qu'un contrôle puisse être réalisé.

Théoriquement chaque entreprise, ayant pris une part dans la confection du produit doit avoir reçue une certification, pour que celui-ci obtienne un label garantissant le respect des normes sociales ou environnementales. Mais dans le secteur THC, on estime qu'en moyenne un distributeur, travaille directement ou non,

avec près de 65000 fournisseurs. C'est pourquoi cette "sous-traitance en cascade" complique extrêmement le processus de certification d'un produit.

Cependant, parmi les différents systèmes de certification, la norme SA 8000, permet de certifier un site de production et non pas un produit. Il est donc tentant pour les entreprises de tenir un discours marketing ronflant, sur la qualité sociale de leur production, en se contentant de certifier, le ou les sites situés en fin de chaînes. Or cela ne donne aucune garantie fiable pour le produit.

Mais plus encore que les types de procédures, l'élément le plus fondamental de la certification est l'accord de l'entreprise pour un contrôle indépendant. Cela signifie que l'auditeur ne doit pas appartenir à l'entreprise et que ses intérêts (financiers, politiques...) ne doivent pas être liés à ceux de l'entreprise, qui cherche à obtenir une certification.

C'est donc la première étape indispensable, pour garantir l'objectivité de la certification. Or un organisme d'audit est rémunéré par l'entreprise qu'il certifie, alors que l'inspection du travail, ne l'est pas. Elle est donc théoriquement plus indépendante, mais faut-il encore qu'elle existe et qu'elle ne soit pas corrompue.

Les ONG européennes et les codes de conduites

Les ONG, sont les principales acteurs de la mise au point des codes. Depuis 1998, la Clean Clothes Campaign (CCC), (campagne pour des vêtements propres) fait figure de pionnier en Europe, tant du point de vue de la réflexion sur les procédures de certification, que du nombre des acteurs impliqués : elle fédère des collectifs d'ONG, de syndicats et d'association de consommateurs, dans plus de 11 pays d'Europe). Le code de conduite qu'elle défend concerne le respect des normes fondamentales du travail dans le secteur textile-habillement-cuir (THC).

Cependant sur le terrain, la CCC et le collectif français, de l'Ethique sur l'Etiquette, qui en est membre, en sont encore au stade de l'expérimentation. Ce dernier étudie avec Auchan depuis 1998, un système de labellisation.

Or dans le domaine du textile, la traçabilité est très complexe. Cela explique en partie, leur retard par rapport à des ONG comme Max Havelhaar, qui en est déjà au stade de la commercialisation, au moyen d'un label social



attac

dans plusieurs grandes surfaces françaises. Une des raisons réside dans le secteur de production choisi. Produire par exemple du café, nécessite un nombre très limité de lieux de production, donc l'audit est simplifié, à l'inverse de l'industrie THC.

La valeur juridique des codes

Néanmoins ce type de négociations, basé sur les codes et les labels, entre les ONG et les distributeurs, se limitent au champ de la régulation privée. Dans le domaine des régulations publiques, On observe une absence du pouvoir judiciaire au plan national et international, concernant notamment les activités des STN dans les PED. En effet quand les conventions internationales du travail ont été ratifiées et qu'elles ne sont pas appliquées aucune instance ne décide de sanctions. De plus les STN n'existent pas dans le droit international, les Etats ne connaissent que des firmes nationales, suivant la localisation de leur siège social.

Dans la mesure où la pression exercée par les codes est limitée, certaines ONG préfèrent explorer la voie judiciaire. Pour tenter un procès à une STN, de nombreux critères sont à examiner: le siège social de celle-ci, le degré d'appartenance de la filiale incriminée, la nationalité du plaignant, le lieu de l'exaction, la législation du pays à prendre en considération...

Aujourd'hui les tribunaux nationaux, n'ont que très exceptionnellement les moyens de sanctionner une FMN ou une personne pour des actions commises à l'étranger. On relève néanmoins quelques cas qui montrent que cette situation évolue. La juridiction belge punit à présent le tourisme sexuel. Dans le cadre de la législation en vigueur, dans l'Etat de Californie, les fabricants sont responsables de certaines violations de la législation du travail que commettent leurs sous-traitants lorsque ceux-ci ne sont pas agréés par l'Etat. Grâce à cette loi des procès sont en cours contre Shell, Total et Unocal.

Afin d'échapper à l'hétérogénéité juridique entre Etats, certaines ONG et certains juristes proposent la création d'un tribunal international économique et social, aux Nations Unies. Ils souhaitent par ailleurs que les codes deviennent contraignants et fassent l'objet de sanctions. Car sans pouvoir coercitif, l'activité législative des agences de l'ONU, comme l'OIT, a un impact très relatif. Seul l'OMC, grâce à l'organe de règlement des différends, dispose d'un pouvoir

de sanction. Cependant il ne concerne que les différents commerciaux entre Etats et n'inclue pas les normes sociales et environnementales. De plus sanctionner la non-application d'un code, n'est pas du ressort des pouvoirs publics, car il est pour l'instant considéré comme un instrument d'auto-réglementation d'ordre privé, volontaire et non contraignant.

Cela signifie qu'une entreprise, ne peut être contrainte par les pouvoirs publics, ni à adopter un code, ni à le faire appliquer. Si les pouvoirs publics décidaient d'agir par la contrainte, celle-ci pourrait prendre la forme d'une sanction, (par exemple l'augmentation des droits de douane) ou d'une incitation (baisse des droits de douane en cas de bonne conduite).

Bien que les codes aient un poids juridique faible, ils représentent par contre une relative avancée au plan de la responsabilité morale des STN. La ratification des conventions internationales relève des Etats, les STN n'ont donc pas à les signer. L'adoption d'un code, mentionnant ces conventions, engage donc plus directement leur responsabilité.

Au plan juridique, la non-application du code peut être assimilée à de la publicité mensongère et à un instrument de concurrence illégale. De plus, sous certaines conditions, un code adopté "au sein du règlement intérieur, peut-être considéré comme un acte réglementaire de droit privé."

Vers une régulation internationale privée ou publique ?

Concernant le pouvoir contraignant des codes (sanction par les autorités publiques), on observe deux types d'opinion quant à la finalité des codes, parmi les ONG et les syndicats. Une partie estime que la régulation privée par les citoyens est suffisante, c'est aussi l'opinion des STN.

Les autres considèrent au contraire que ce n'est qu'un premier pas. Ils estiment que si les codes ont actuellement un caractère volontaire et non contraignant, c'est seulement parce qu'ils n'ont pas la possibilité d'exercer cette contrainte vis à vis des STN. Lorsqu'ils se sont engagés dans leur promotion, c'était dans le but de compenser le manque de régulation des pouvoirs publics nationaux et internationaux et de leur montrer la voie pour qu'ils fassent appliquer les lois et conventions existantes.



attac

Dans cette perspective en janvier 1999, la CCC européenne est parvenue à faire voter par le parlement européen, la résolution Howitt. Elle demande à la commission européenne de créer un code de conduite européen modèle et de se doter de mécanisme de surveillance.

Mais c'est une victoire partielle aux yeux des acteurs les plus radicaux, car cette résolution, même si elle était mise en oeuvre par la commission, resterait un dispositif non contraignant, dans le champ de la régulation privée.

A la même période, au sommet de Davos, Kofi-Annan, le Secrétaire Général des Nations-Unies a proposé aux représentants du monde des affaires de mettre en oeuvre le Global Compact. Ce sont 9 principes destinés à protéger les droits de l'homme, des travailleurs et de l'environnement. Cet instrument s'apparente à un code de conduite, mais il reste très vague, ne propose aucun système de contrôle et n'est pas contraignant.

De nombreuses ONG, tel Corpwatch ont donc émis des protestations. Elles considèrent que le rôle des organisations internationales, n'est pas de proposer aux acteurs privés (société civile et entreprises), de veiller entre eux à la mise en oeuvre de ces droits, mais que la fonction des pouvoirs publics est de contrôler, voir de sanctionner leurs violations.

Depuis le lancement du Global Compact, on observe donc une sorte de retournement de la situation. Certains citoyens qui ont travaillé à la promotion des codes, ont soudain l'impression cet instrument se retournent contre leur objectif final, qui est de parvenir à terme à des dispositifs contraignants exercés par les autorités publiques.

Dans la mesure où les pouvoirs publics internationaux, font la promotion du Global compact, elles encouragent la régulation privée, au détriment de régulations publiques contraignantes, qu'elles pourraient légitimement mettre en oeuvre. Les plus optimistes pourront penser à l'inverse, que c'est simplement une « stratégie des petits pas », qui est mis en œuvre par l'ONU, afin d'introduire progressivement un contrôle sur les STN, par les pouvoirs publics. Mais dans le contexte politique mondial néo-libéral actuel, cela reste peu probable.

Quelques soit l'orientation politique, qui sera suivie, on observe qu'à ce jour, les codes de conduites, ne sont pas parvenus à remplacer

efficacement l'inspection du travail par les pouvoirs publics, au sein des entreprises. Si on examine les résultats concrets des codes, sur les conditions de travail dans le THC, ils restent encore peu convaincants. Pour la majorité des STN actuellement, les codes ne sont qu'une déclaration sans application réelle, destinée à apaiser les pressions citoyennes. Tant qu'une vérification indépendante et sérieuse ne sera pas mise en oeuvre les codes resteront donc des simples instruments au service du marketing. En ce qui concerne les quelques entreprises qui les appliquent véritablement, on observe qu'elles bénéficiaient auparavant de conditions de travail supérieures à la moyenne. Pour ces dernières les codes n'ont donc été que partiellement facteurs de progrès.

Enfin si l'usage des codes se répandait, ils pourraient devenir un facteur de renforcement de la concurrence au détriment des entreprises les plus faibles. Seules les plus puissantes ayant les moyens de financer les coûts de la certification. De plus celles qui obtiendraient un label social, pourraient doper leur vente aux détriments des autres.

L'impact des actions citoyennes en faveur d'une régulation des STN, par le biais des codes de conduite, dépend donc essentiellement du contexte politique global. Dans une situation où les organisations internationales, ne sanctionnent pas les violations des STN, les initiatives émanant des ONG, permettent de palier au manque de régulation globale. Mais si les pouvoirs publics se contentent des régulations privées, alors elles s'éloignent de l'objectif des ONG les plus fermes travaillant sur les codes, qui sont favorables à des régulations publiques internationales contraignantes.

L'essor des codes de conduites se situe donc à la croisée des chemins, entre régulation et dérégulation. Si les politiques de dérégulation l'emportent, les codes pourraient servir, à rogner sur les conventions collectives existantes, à évincer l'Etat et les syndicats dans l'application des normes du travail. Cela s'inscrit plus globalement dans la théorie de la gouvernance globale, qui se propose de restreindre le pouvoir des gouvernements au profit de régulation des entreprises par la société civile (lobbies industriels y compris). A l'inverse les codes de conduites, sont aussi l'espoir pour les mouvements sociaux transnationaux, qu'une régulation démocratique de l'économie mondiale est possible, notamment dans les domaines du travail, de l'environnement et du commerce international.



attac

Thierry Brugvin. Thierry.brugvin@libertysurf.fr
Première publication: "Economie et humanisme"
– Janvier 2002

Vies parallèles (victimes des médias)

Par Wayne Hall (ATTAC Hellas hellas@attac.org)
Traduction: Gérard Robin, traducteur bénévole
coeditrad@attac.org

Ceci est l'histoire de deux hommes qui ont fini en prison pour avoir commis le crime de penser que les téléspectateurs et les lecteurs de journaux ont le droit (et peut-être le devoir) d'appliquer en pratique ce qu'on leur a enseigné en principe.

Le premier homme était un Allemand, un peintre en bâtiment nommé Josef Bachmann, qui était un lecteur du Bildzeitung, un journal à sensation de la presse Springer. En avril 1968, Bildzeitung a fait croire à Bachmann que les biens les plus précieux et les plus chèrement acquis de la vie publique allemande étaient menacés par un certain « Rudi le Rouge ».

Rudi Dutschke était un dissident protestant qui avait refusé le service militaire en Allemagne de l'Est et qui s'était enfui à Berlin Ouest en 1961 juste avant la construction du Mur. Evoluant de la théologie protestante à la sociologie marxiste de Francfort, qu'il étudiait à l'Université Libre de Berlin, Dutschke a été projeté par les médias, en même temps que Daniel Cohn-Bendit en France, comme emblème de la Nouvelle Gauche, une nouvelle génération d'activistes qui rejetaient non seulement le « socialisme actuel » des régimes de l'Europe de l'Est, mais aussi le « réalisme » social-démocrate qui avait conduit le SPD allemand à son congrès de Bad Godesberg en 1969 à abandonner l'objectif de remplacer le capitalisme par le socialisme

Le 7 avril 1968 Bachmann tira une balle dans la tête de Dutschke dans une rue de Berlin. Il expliqua qu'il voulait « tuer un sale communiste », ce qui ne lui évita pas d'être arrêté, mais il fut condamné à sept ans de prison seulement suivant les arguments des avocats de Dutschke qu'il était seulement l'outil involontaire de forces plus puissantes. Dutschke lui-même perdit la mémoire à la suite de l'attaque, et dut réapprendre les langues et la sociologie. Pour qu'ils comprennent tous deux ce qui avait conduit Bachmann à essayer de le tuer, Dutschke entreprit une correspondance introspective avec le jeune travailleur. On dit que Bachmann a été très affecté par cette

correspondance, et il semble que c'est après une période de silence de la part de Dutschke que Bachmann se suicida en 1970. Le soir de Noël 1979, Dutschke quitta aussi ce monde, non de sa propre main, mais de façon posthume de celle de Bachmann, à la suite de l'agression de Berlin douze ans auparavant.

Le deuxième homme n'est pas quelqu'un du passé, mais du présent, un Australien nommé David Hicks. David est actuellement détenu à Cuba par le gouvernement américain, accusé d'être un terroriste. Il n'est accusé de rien en particulier, mais il n'est pas non plus un prisonnier de guerre, les Etats-Unis n'étant officiellement en guerre avec personne, donc David n'a aucun des droits qui s'appliquent aux prisonniers de guerre selon la Convention de Genève. Personne, pas même sa famille, n'a le droit de lui rendre visite ou de prendre contact avec lui, et bien qu'il ne puisse pas actuellement être jugé, et traité comme un criminel, sa situation est bien pire que celle de Josef Bachmann quand il était en prison en Allemagne.

David est né et a grandi à Adelaïde ; avant de partir outre-mer, il a occupé toutes sortes d'emplois : il a été apprenti dans un élevage de bétail, dans les Territoires du Nord et au Queensland, il a travaillé dans des abattoirs et comme saisonnier. Pendant son temps libre, il faisait des rodéos de chevaux et de taureaux et chassait les requins. Vers ses vingt ans, il quitta l'Australie et alla au Japon pour entraîner des chevaux de course. Il vit à la télévision un programme qui changea sa vie. Il vit que des innocents au Kosovo étaient massacrés par les Serbes et il pensa qu'il devait essayer de les aider. Il s'enrôla dans l'Armée de Libération du Kosovo.

A l'époque l'ALK était aidée par les Nations Unies, mais deux mois plus tard environ, ils décidèrent que l'aide étrangère n'était plus nécessaire et David fut renvoyé à Adelaïde où il se lança dans l'étude de l'Islam. Pour poursuivre son étude de la foi islamique et apprendre l'arabe ancien, il voulut voyager sur la Route de la Soie à travers l'Himalaya mais la seule façon de le faire en sécurité était de rejoindre l'Armée pakistanaise, ce qu'il fit, et il servit dans une patrouille au Cachemire. Le 11 Septembre, il se trouvait à Kandahar, en Afghanistan, où contacté par sa famille, il ne manifesta aucune connaissance des attaques terroristes aux Etats-Unis. Ses supérieurs l'envoyèrent à Kaboul pour défendre la ville contre l'Alliance du Nord et le 9 Décembre il fut capturé par les troupes de



attac

l'Alliance du Nord et fait prisonnier. Ensuite il fut transféré aux américains et envoyé à Cuba.

La famille de David Hicks dit que s'il avait commis un crime, il devrait être jugé en Australie. En tant que gouvernement allié des Etats-Unis, le gouvernement australien devrait demander son rapatriement pour être jugé dans son propre pays.

Pour citer son père : « nous pensons que les droits de David Hicks en tant qu'être humain sont violés aussi longtemps qu'il est détenu à Cuba. Si nous tolérons que cela arrive à un Australien, nous pouvons aussi bien abandonner tous nos droits maintenant. Ne laissons pas le cas de David constituer un précédent qui pourrait attenter à nos libertés futures. Si David a commis un crime, il devrait être jugé. Comme vont les choses, David pourrait être détenu indéfiniment, et jamais accusé, ou autorisé à se défendre devant un juge ou un jury. »

Il semble que Rudi Dutschke n'a pas été le seul membre de la génération de 1968 à avoir perdu la moitié de son cerveau à ce moment ou plus tard. Si c'est une affirmation calomnieuse, une façon de la réfuter serait pour les activistes anticapitalistes actuels de prolonger pour le combattant pour l'Islam David Hicks quelque chose comme la solidarité que Rudi Dutschke a manifestée envers son assassin Josef Bachmann.

Terry, le père de David Hicks, a éloigné les médias, mais a autorisé une interview sur Internet afin que la vérité soit connue au sujet de son fils. Pour plus d'informations prendre contact avec Trudy Dunn, fairgofordavid@hotmail.com

Wayne Hall
ATTAC Hellas hellas@attac.org

Vous avez rendez-vous avec ATTAC

Intéressé(e) par un rendez-vous il suffit de cliquer sur <http://attac.org/rdv> pour en obtenir les détails. Vous choisirez alors le pays dans lequel se tient la réunion.

Mardi 19: AUSTRIA: WIEN / DANMARK: KONGSTAD – NIVA – ESBJERG / ESPANA: MADRID / FRANCE : SAINT NAZAIRE – PARIS 11 – MONTPELLIER – ROUEN – BORDEAUX – METZ / NORGE: LILLEHAMMER – NESODDEN – STEINKJER – TRONDHEIM / SVERIGE: STOCKHOLM

Mercredi 20: BELGIQUE BELGIE: TAMINES / FRANCE : PARIS 11 – MONTREUIL – CHAUMONT – RENNES – TOULOUSE – NICE – POITIERS – ROUEN – PAU / ITALIA : SIENA / NORGE : TRONDHEIM

Jeudi 21 : DANMARK : BLAGARDEN / FRANCE: STRASBOURG – LILLE – BORDEAUX – PARIS 13 – RENNES / SVERIGE : UPPSALA

Vendredi 22 : ESPANA : VALENCIA / FRANCE: HEREPIAN - LILLE